

COMPTES ANNUELS
AU
31 DECEMBRE 2023

UNSA SNADN
56, Rue Du Faubourg Montmartre
75009 Paris

Attestation de Présentation

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels du syndicat UNSA SNADN pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission en date du 22 juillet 2013 nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes :

• Total bilan	:	13 868,11	€uros
• Produits d'exploitation	:	16 428,41	€uros
• Résultat net comptable	:	285,22	€uros

Fait à Paris, le 30 juillet 2024



Serge Girault
Associé
Expert-comptable

SOMMAIRE

I. BILAN & RESULTATS AU 31/12/2023.....	3
II. ANNEXE.....	7

BILAN & RESULTATS
31/12/2023



UNSA SNADN
BILAN AU 31/12/2023

ACTIF	31/12/2023			31/12/2022
	Valeur brute	Amort. & provisions	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	8,17
Immobilisations financières	-	-	-	-
Total 1	-	-	-	8,17
ACTIF CIRCULANT				
<u>STOCKS</u>	-	-	-	-
<u>CREANCES D'EXPLOITATION</u>				
Créances	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-
<u>FOURNISSEURS DEBITEURS</u>	-	-	-	
<u>COMPTES FINANCIERS</u>				
Disponibilités	12 584,11	-	12 584,11	13 469,12
<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>				
Charges constatées d'avance	1 284,00	-	1 284,00	840,00
Total 2	13 868,11	-	13 868,11	14 309,12
TOTAL DE L'ACTIF	13 868,11	-	13 868,11	14 317,29

**UNSA SNADN
BILAN AU 31/12/2023**

PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES		
Réserves	-	-
Report à nouveau	11 374,76	20 213,73
Excédent (+) / Déficit de l'exercice (-)	285,22	(8 838,97)
Total 1	11 659,98	11 374,76
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
Provision pour charges	-	-
Total 2	-	-
DETTES		
<u>DETTES FINANCIERES</u>		
Dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Autres dettes financières	-	-
<u>DETTES D'EXPLOITATION</u>		
Charges à payer		-
Fournisseurs factures non parvenues	2 176,73	2 942,53
Divers	31,40	-
<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>		
Produits constatés d'avance	-	-
Total 3	2 208,13	2 942,53
TOTAL DU PASSIF	13 868,11	14 317,29

UNSA SNADN
COMPTE DE RESULTAT - 31 DECEMBRE 2023

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE	31/12/2023	31/12/2022
COTISATIONS	15 428,20	13 495,84
AUTRES PRODUITS	1 000,21	
TOTAL I - PRODUITS D'EXPLOITATION	16 428,41	13 495,84
ACHATS NON STOCKES DE MATIERE ET FOURNITURES	1 540,56	396,23
REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES HONORAIRES	1 380,00	4 830,07
DEPLACEMENTS, MISSION ET RECEPTIONS	2 801,81	2 407,14
CATALOGUES, IMPRIMES, COMMUNICATIONS	1 680,00	8 457,00
FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATION	794,52	956,42
FRAIS BANCAIRES DIVERS	450,70	493,08
REVERSEMENTS AUX ORGANISATIONS AFFILIEES	7 638,00	4 992,00
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	8,17	173,00
TOTAL II - CHARGES D'EXPLOITATION	16 293,76	22 704,94
RESULTAT D'EXPLOITATION (TOTAL I - TOTAL II) -	134,65	(9 209,10)
PRODUITS FINANCIERS	150,57	70,13
CHARGES FINANCIERES	-	-
RESULTAT FINANCIER	150,57	70,13
RESULTAT COURANT	285,22	(9 138,97)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	1 300,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	1 300,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	1 000,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	1 000,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	300,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	285,22	(8 838,97)

ANNEXE



**UNSA SNADN
COMPTES AU 31 DECEMBRE 2023****NOTES ANNEXES****NOTE 1 : PRESENTATION DU SYNDICAT ET FAITS CARACTERISTIQUES**

Le Syndicat National des Activités de Déchets et du Nettoyement assume la représentation de la profession et la défense des intérêts collectifs des salariés des réseaux couverts par la Convention Collective des Activités du Déchets et du Nettoyement.

Le SNADN-UNSA est affiliée à l'UNSA Transport.

NOTE 2 : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant

NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes du syndicat ont été établis sur la base d'une comptabilité d'engagement tenue conformément aux principes énoncés par le plan comptable général (règlement 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé sans but lucratif, et par l'avis CNC 2009-07 du Conseil National de la Comptabilité (Règlement 2009-10 JO du 7 janvier 2010).

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrale des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation,
Image fidèle,
Comparabilité,
Régularité,
Sincérité,
Indépendance des exercices,
Permanence des méthodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

■ IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie prévue des biens.

■ CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation doit être enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable.

■ COMPTES DE CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres du syndicat peuvent être constitués :

- Du report à nouveau,
- Du résultat de l'exercice,
- Et, éventuellement, des réserves constituées pour faire face aux dépenses découlant des événements pluriannuels.

■ REGLES DE RATTACHEMENTS DES CHARGES ET DES PRODUITS

Les charges et produits enregistrés en comptabilité concernent l'exercice. Le fait générateur de la reconnaissance du produit d'une cotisation correspond à l'encaissement effectif de la cotisation.

Le syndicat comptabilise les cotisations encaissées pour leur montant brut et enregistre les reversements en charges.

Le fait générateur de la comptabilisation en produit des autres ressources du syndicat est la période de rattachement dudit produit, lequel est provisionné le cas échéant.

NOTE 4 : INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 ETAT DES IMMOBILISATIONS

Nature	Valeur d'acquisition	Acquisitions	Sorties	Valeur au 31/12/2023
PC Portable Asus S412 DA	519,00 €	0,00 €	519,00 €	0,00 €
TOTAL	519,00 €	0,00 €	519,00 €	0,00 €

4.2 ETAT DES AMMORTISSEMENTS

Nature	Amortissements à l'ouverture	Dotations de l'exercice	Sorties de l'exercice	Valeur au 31/12/2023
PC Portable Asus S412 DA	510,83 €	8,17	519,00	0,00 €
TOTAL	510,83 €	8,17 €	519,00 €	0,00 €

4.3 ETAT DES DETTES

DETAIL DES DETTES	MONTANT
TACTIC IMPRESSIONS	642,00
HONORAIRES NSK	1 380,00
NOTES DE FRAIS	31,40
FRAIS BANCAIRES	154,73
TOTAL DES DETTES	2 208,13

4.4 TRESORERIE

TRESORERIE	MONTANT
BANQUE POPULAIRE	3 682,38
CREDIT MUTUEL	3 585,44
COMPTES BANCAIRES	7 267,82
LIVRET BLEU	5 316,29
LIVRET	5 316,29
Total	12 584,11

4.5 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Le poste de charges constatées d'avance, de 1 284 euros, enregistre les achats d'agendas et calendriers 2024.

4.6 FONDS PROPRES

4.6.1 VARIATION

COMPTES	VALEUR A L'OUVERTURE	AUGMENTATION	DIMINUTION	VALEUR A LA CLOTURE
REPORT A NOUVEAU	20 213,73	-8 838,97	0,00	11 374,76
RESULTAT 2022 (DEFICIT)	-8 838,97		-8 838,97	-
RESULTAT 2023 (EXCEDENT)		285,22		285,22
TOTAL	11 374,76	-8 553,75	-8 838,97	11 659,98

4.6.2 PROPOSITION D'AFFECTATION DU BENEFICE DE L'EXERCICE ET DES RESERVES ANTERIEUREMENT CONSTITUEES

Il est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice sur le report à nouveau.

NOTE 5 : INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 COMPOSITION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le détail des autres produits est indiqué dans le compte de résultat.

5.2 AUTRES CHARGES

Le détail des charges est indiqué dans le compte de résultat.

5.3 TABLEAU DES RESSOURCES NETTES DE FONCTIONNEMENT

	Montant
Cotisations de l'exercice	15 428,20
Produits divers	1 000,21
Produits financiers	150,57
Estimation reversement droit syndical	-7 638,00
Part des ressources appartenant au SNADN	8 940,98

5.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les charges et produits exceptionnels sont relatifs aux sommes payées ou reçues dans le cadre de procédures juridiques.

NOTE 6 : INFORMATIONS DIVERSES

Le syndicat n'emploie pas de personnel salarié.

NOTE 7 : ENGAGEMENTS RECUS

Néant.